

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00262

Numéro SIREN : 379 622 160

Nom ou dénomination : 3M Bricolage et Bâtiment

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 350

3M BRICOLAGE ET BATIMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1.379.312 euros
Siège social : 65, rue de Chambourg – Parc
industriel Ouest – Veyziat
01117 Oyonnax
379 622 160 R.C.S. Bourg-en-Bresse

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE
EN DATE DU 4 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 4 janvier,

La société 3M France, société par actions simplifiée, ayant son siège social sis 1, Parvis de l'Innovation – 95000 Cergy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 542 078 555, représentée par Monsieur Lars Hanseid (l'« **Associé Unique** »),

Propriétaire de la totalité des 86.207 actions, formant le capital social de la société 3M Bricolage et Bâtiment (la « **Société** »),

Après avoir exposé que PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, a été dûment informé des présentes,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour
suivant :

- Constatation de la démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement, détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Madame Stéphanie Barreau de ses fonctions de Président de la Société, et ce à compter de ce jour et la remercie pour les services rendus à la Société.

3M BRICOLAGE ET BATIMENT
A simplified joint stock company
with capital of 1,379,312 euros
Registered office: 65, rue de Chambourg – Parc
industriel Ouest – Veyziat
01117 Oyonnax
379 622 160 R.C.S. Bourg-en-Bresse

MINUTES OF THE DECISIONS OF THE SOLE
SHAREHOLDER
DATED JANUARY 4, 2021

In the year 2021
On the fourth of January,

3M France, a simplified joint stock company, having its registered office located at 1, Parvis de l'Innovation – 95000 Cergy, registered with the Trade and Companies Register of Pontoise under number 542 078 555, represented by Mr. Lars Hanseid, (the "**Sole Shareholder**"),

Owner of all the 86,207 shares, making up the share capital of 3M Bricolage et Bâtiment (the "**Company**"),

PricewaterhouseCoopers Audit, the principal statutory auditor, was duly informed hereof,

Made the following decisions on the agenda below:

- Acknowledgement of the resignation of the President,
- Appointment of a new President in replacement, determination of his powers and fixing of his remuneration,
- Powers for formalities.

FIRST DECISION

The Sole Shareholder acknowledges the resignation of Mrs. Stéphanie Barreau from her functions as President of the Company, as from from today, and thanks her for the services she rendered to the Company.

L'Associé Unique rappelle que Madame Stéphanie Barreau a été dispensée d'effectuer la période de préavis de 3 mois prévue par les statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée et ce à compter de ce jour :

Monsieur Alain Simonnet
Né le 22 décembre 1963 à Clermont-Ferrand
Domicilié 32 rue de Marzelles – 27200 Vernon
De nationalité française

Monsieur Alain Simonnet disposera des pouvoirs tels que figurant à l'article 13 des statuts de la Société.

Il est précisé que Monsieur Alain Simonnet ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président. Il aura toutefois droit au remboursement de ses frais au titre de ses fonctions sur présentation de justificatif.

Monsieur Alain Simonnet a d'ores et déjà fait savoir à la Société qu'il acceptait les fonctions de Président et qu'il remplissait les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour son exercice.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



3M France

Associé Unique

Représentée par Monsieur Lars Hanseid

The Sole Shareholder recalls that Mrs. Stéphanie Barreau was exempted from the 3-month notice period provided by the Company's by-laws.

SECOND DECISION

The Sole Shareholder decides to appoint as new President for an undetermined period and as from today:

Mr. Alain Simonnet
Born on December 22, 1963 in Clermont-Ferrand
Residing at 32 rue de Marzelles – 27200 Vernon
French citizen

Mr. Alain Simonnet shall have the powers set out in article 13 of the by-laws of the Company.

It is specified that Mr. Alain Simonnet will not receive any remuneration for his mandate of President. However, he may claim reimbursement of his expenses in respect of his duties upon presentation of proof.

Mr. Alain Simonnet has already informed the Company that he accepts the duties of President and fulfilled conditions required by law and regulations as well as those set by the bylaws for his position.

THIRD DECISION

The Sole Shareholder granted all powers to the bearer of an original or excerpt from these minutes for the purposes of carrying out all legal formalities.

These minutes have been drawn up from all of the foregoing and read and signed by the Sole Shareholder.



3M France

Sole Shareholder

Represented by Mr. Lars Hanseid